



BRIDGE CLUB MERIGNAC-PESSAC-EYSINES COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 23 JUIN 2017

Nombre membres présents : 57

Nombre de pouvoirs enregistrés : 74

Bertrand JOUBERT, Président, rappelle par une boutade qu'il n'y a pas de quorum à l'Assemblée Générale, et que les meilleurs étant présents il peut ouvrir la séance à 18 heures 15 en remerciant chacun pour sa participation et rappelant l'ordre du jour figurant dans la lettre de convocation,

1° Rapport moral du Président :

. Bertrand JOUBERT tient à rappeler qu'il est président du Club depuis le 12 juin 2012, soit 5 ans, et pose la question de savoir s'il est raisonnable d'avoir le même président plus de 5 ans...

Il tient à cette occasion à souligner la gentillesse, le dévouement et l'efficacité de toute l'équipe du CA qui est réunie autour de la table. Il insiste sur le fait que chacun a assuré sa tâche pour gérer ce grand Club (le 14^e en France, le 2^e en Guyenne) et préparer les 291 tournois de l'année sans oublier la contribution de Daniel Daniaud dont il tient à souligner la compétence et l'assiduité.

Bertrand JOUBERT mentionne ensuite les points forts de l'exercice :

. La décoration de la salle dont « les décors ne sont pas de Roger HART » mais dont les peintures exposées sont de la fille de Gérard CANTOU

. Les tournois spéciaux ont été organisés comme à l'habitude, Téléthon, Chocolats, Galettes et tout particulièrement la fête du club dont le thème était cette année le Farwest qui a laissé de très bons souvenirs à 90 participants ainsi que le Festival qui a connu cette année une participation exceptionnelle, 180 joueurs, ce qui a failli nous prendre de cours dans l'organisation du lunch, 1/3 des inscriptions ayant eu lieu dans les 3 derniers jours.

. Concernant l'ambiance des tournois, il semblerait que de gros efforts aient été faits sur le bruit et le respect du timer, à noter également « de gros progrès » sur la consommation de l'eau puisque près de 12 hl ont été distribués pour un coût de près 1500 €

. Une tentative de mettre en place les Super-rondes Société Générale a été faite ainsi que cela avait été décidé l'année dernière. Ces tournois ont fonctionné de septembre à décembre mais les avis très partagés et plutôt défavorables pour ces tournois qui coûtaient plus cher, nous ont fait décider d'arrêter cette expérience

. A la lecture des informations statistiques distribuées à l'assistance il faut noter que le Club a enregistré une diminution de 11 % des participations. A noter cependant que cette tendance est vécue par tous les clubs et le Comité

. Il est important de constater que c'est le vendredi qui enregistre le plus de baisse, il semblerait que le vendredi se situant entre 2 jours de compétitions, beaucoup préféreraient marquer une pause ou ne pas jouer avant une rencontre importante.

. En revanche la décision de créer un tournoi « honneur » le mardi a été un franc succès, ce qui a permis de maintenir le niveau de participation du mardi, félicitations à Jean-Pierre et Anne-Marie RABBE qui animent cette journée

. Bertrand JOUBERT tient à préciser, avant même de présenter le rapport financier, que le budget adopté l'année précédente a été scrupuleusement respecté, il insiste sur le fait que si la participation aux tournois avait été meilleure ne serait-ce que de - 8% au lieu de - 11 % , nous aurions terminé à l'équilibre

. Les deux ordinateurs qui sont tombés en panne, ils avaient plus de 5 ans et ont été renouvelés pour un montant de 635€ les deux sans charge de mise en œuvre grâce aux compétences du Président. Il a également été procédé pour moitié avec le Comité à l'achat de 36 fauteuils pour une somme raisonnable de 900 €.

En conclusion le Président réaffirme que tout le monde a bien travaillé, durant cette année, dans une ambiance agréable et sans incident majeur. Seul bémol la comptabilité qui sanctionne cet exercice par une diminution de 2,2 % de nos avoirs

Quitus est accordé au Président à l'unanimité des personnes présentes ou représentées pour son rapport moral

2° Résultats du Club dans les compétitions :

Christian DULUC prend la parole afin de donner quelques résultats obtenus par les adhérents.

Concernant les interclubs il précise la participation de :

- 8 équipes en division 1 A
- 9 équipes en division 1 B
- 5 équipes en division 2
- 8 équipes en division 3
- Pas d'équipe inscrite en division 4

Les résultats les plus significatifs ;

- l'équipe CLEMENT BOLLE, championne de Comité passe de D1B en D1 A
- l'équipe BUISSON, championne de Ligue passe également de D1B en D1A
- l'équipe DELACOSTE passe de D2 en D1B ainsi que l'équipe THOMAS
- l'équipe CAZAL passe de D3 en D2

De nombreuses équipes ont également performées dans d'autres catégories notamment :

- MIXTE/4 Promotion, l'équipe CANTOU/CASES/BONNEMAISON/HERMON : championne de ligue et 4^e en finale nationale
- DAMES/4 Honneur, l'équipe DECOEUR/DE SURY/GUILLON + 3 PARTENAIRES : championne de ligue
- DAMES/4 Excellence, l'équipe CAPBERN/DE JULI/BUISSON/DONON : vice-championne de ligue

3° Synthèse de l'activité de l'Ecole de bridge

L'école se porte bien tant au point de vue de la formation que des stages, des réussites aux compétitions et de l'insertion de joueurs débutants en tournois de régularité.

- l'école compte 40 élèves réguliers,
- 20 d'entre eux participent à des tournois de régularité
- 3 stages annuels rassemblent également une quarantaine de joueurs
- Une équipe a été en finale nationale en promotion par 4

Le président adresse ses félicitations à Anne-Marie et Jean-Pierre RABBE pour cette réussite, leur gentillesse et leur disponibilité

4° Résultats de l'exercice comptable 2016-2017 :

Avant de passer à l'analyse des tableaux remis aux participants, Bertrand JOUBERT tient à rappeler que l'assemblée en juin 2016 avait voté un budget déficitaire de – 1400€ sur un total d'environ 82000€ préférant prendre sur les réserves plutôt que de limiter les moyens alloués aux principales manifestations ou majorer les cotisations et les participations. Finalement le résultat est de – 1800€, à cause d'une désaffectation des tournois plus importante que prévu.

Le président analyse ensuite les principaux écarts :

.- En dépense :

- . Les 2 postes 606 : 5800 € prévus, 4900 € réalisés : achats de tickets pour 4 ans, beaucoup d'eau consommée, investissements avec le Comité très réduits
- . Le festival a rapporté plus que prévu mais a coûté évidemment plus à cause de la forte participation : 120 prévus, 180 réalisés
- . Moins de joueurs en déplacement que prévu pour l'année 2015/2016, ce ne sera pas du tout le cas cette année
- . La mesure décidée en AG de réduire la surface de jeu « rémunérée » au Comité pour le mercredi (2/3 de grand salon plutôt que la totalité) a produit ses effets
- . Au total moins 3% de dépenses par rapport au prévisionnel malgré une erreur de budgétisation de 3.7 %

- En recette :

- . Succès du festival
- . Surestimation des prises de licences et du taux de fréquentation des tournois

-Variation des avoirs :

- . Reprise de 3700 € sur l'épargne mais 500€ d'intérêts ce qui représente globalement une variation de nos avoirs de -2%, ce qui n'est pas une catastrophe mais il semble important de cesser cette tendance.

Bertrand JOUBERT termine cette analyse en adressant ses remerciements à Eric BOUILLERET, trésorier adjoint qui, malgré son emploi du temps chargé, notamment par ses activités

professionnelles, a parfaitement tenu les comptes, validés par la comptable Madame JULIEN du cabinet SUSSAN

Quitus est accordé à Eric BOUILLERET pour ses comptes validés par le Cabinet SUSSAN à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

5° Projets pour 2017-2018.

A cette occasion le Président fait part à l'assistance des observations qui ont été faites au cours de la dernière réunion du Conseil d'Administration concernant les activités de l'exercice 2016-2017

L'érosion d'une table minimum par an et par tournoi est un phénomène inévitable dû à l'âge des joueurs et à la faiblesse du renouvellement malgré les gros efforts de l'école de bridge

. Les tournois de régularité n'offrent pas d'entraînement aux épreuves par 4, plus techniques et orientées à la recherche d'une manche

. Les paires apprécient beaucoup les tournois réservés à certaines séries mais il ne faut pas que ce soit au détriment des échanges entre membres de différents niveaux.

A cet effet le Président a demandé à Gérard CANTOU de collecter des informations sur les différents tournois « exceptionnels » qui se font dans les autres clubs et les différentes formules de tournois compatibles avec nos programmes de scoring et le souhait des adhérents

Il présente ensuite les propositions soumises à l'assemblée.

Disposition adoptée par l'Assemblée à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

. Ouvrir le lundi (jour où le grand salon est loin d'être rempli) un tournoi accession réservé aux 3^e et 4^e séries selon la même formule que le vendredi

. Organiser une journée « marathon » c'est-à-dire une journée qui débiterait à 10 h et se terminerait vers 20 h, composée de 3 tournois de 20 donnes (durée 2h30) séparés par des pauses repas, goûter et éventuellement diner. Cette journée pourrait se dérouler un jeudi de 2018

. Essayer une formule de tournoi par 4, les équipes étant constituées de façon homogène (somme des 4 proche entre les deux équipes qui se rencontrent) par associations spontanés, ou par 4 pour les personnes isolées, la rencontre des deux équipes les plus fortes pourrait servir de référentiel pour les autres

. Exploiter le fait que nous soyons une « communauté » de 530 membres pour s'offrir des distractions communes, : déplacements touristiques en autocar d'une journée, visites organisées chez un autre club capable d'accueillir 40 joueurs de plus (soit 10 tables) pour une rencontre amicale.

Pour réaliser ces projets, certaines contraintes devront être respectée sous peine de désorganiser l'existant ou de conduire à des dérives budgétaires :

* Maintien en l'état de tous les tournois existants en utilisant les journées libres tels que les jeudis laissés par le Comité : 3 en septembre, 1 en avril, 8 en mai/juin cette saison et un samedi de printemps

* Accepter le principe de listes d'inscriptions fermes avec date limite d'inscription, limité à 40 personnes pour l'économie des déplacements (soit un car à 600/800€ par jour) afin

qu'aucune activité nouvelle ne soit déficitaire

* Envisager un budget de 60 à 70 € par personne pour chaque sortie d'une journée complète avec repas

Après cette présentation Jacques VERGES propose l'idée d'un tournoi par 4 mélangeant les 1ère, 2^e, 3^e et 4^e séries, il propose de nous aider à la mise en place éventuelle

L'ensemble de ces propositions sont acceptées par l'assemblée à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

6^o Présentation du Budget 2017-2018.

Le Président commente le budget dont un exemplaire a été remis aux participants :

- . Le budget a été bâti sur l'hypothèse, hélas probable d'une diminution de 8 % de la participation
- . Sans autre disposition que la continuité du mode de fonctionnement actuel on aboutirait à un déficit de 2600€, porté à 3100€ environ, Christian DULUCQ ayant annoncé une charge de remboursement des frais de déplacement des joueurs de 6500€ au lieu 6150€ prévus initialement

Afin de ne plus laisser perdurer cette situation Bertrand JOUBERT propose d'examiner les dépenses non structurelles :

- . La fête coûte 170€ ce qui n'est pas cher pour une soirée de distraction de 90 personnes
- . Le festival coûte 1520€, mais il semble indispensable d'avoir l'occasion de jouer avec de grands joueurs, il y aura lieu de revoir la formule buffet
- . La rubrique « tournois spéciaux » a été majorée en dépense et en recette pour prendre compte les premiers projets
- . La participation au Comité est légèrement diminuée, en abandonnant l'utilisation du petit salon sud le vendredi, néanmoins il est nécessaire de provisionner quelques augmentations de charges annoncées par le Comité début juin.
- . Les interclubs coûtent 5800€, il est cependant impossible de limiter le nombre d'équipes sous peine d'être injustes
- . Le remboursement des frais de déplacement atteint 6500€ pour 120 déplacements à Orthez et 5 à Paris, (après enquête, nous remboursons presque 2 fois plus que les autres clubs)

Concernant les recettes :

- . Il paraît difficile de demander plus de 28 € et 17 € pour le festival et la fête
- . Le Président ne souhaite pas toucher aux droits de table, même si la Fédération majore les points d'expert
- . Reste la cotisation qui est à 25 € depuis 2015 (20€ auparavant)

Pour faire face à cette situation, le Président propose trois possibilités :

- . Hypothèse 1 : La cotisation est portée à 34 €, soit 60 € au total avec la licence (contre 53€)
- . Hypothèse 2 : On ne touche pas à la cotisation et l'on diminue les remboursements des

déplacements de 50% avec application immédiate ou avec application pour la saison à venir
. Hypothèse 3 : On déduit de 30 % les remboursements et on augmente de 5 € la cotisation, avec application immédiate ou avec application pour la saison à venir

Après quelques échanges dans l'assemblée, chacun donnant son avis, les trois hypothèses sont portés au vote

Hypothèse 1 : 57 voix présentes ou représentées sont pour

Hypothèse 2 : 6 voix présentes ou représentées sont pour

Hypothèse 3 : 87voix présentes ou représentées sont pour

C'est l'hypothèse 3 qui est retenue avec application différée pour la saison à venir

Proposition de budget acceptée par vote, à l'unanimité des personnes présentes ou représentées, construit sur un montant de cotisation annuelle pour l'association porté de 25 à 30 €, le montant des frais de déplacement réduits de 30 % à compter de l'exercice 2017-2018.

7° Renouveaulement du Conseil d'administration.

Le président rappelle que les statuts prévoient un renouvellement annuel par tiers du Conseil d'Administrations.

Cette année il s'agit de ;

- . Hélène DELAPLACE
- . Christian DULUCQ (vice-président)
- . Evelyne GUILLON
- . Anne-Marie RABBE
- . Anne-Marie SAUBUSSE

Bertrand JOUBERT soumet à l'approbation le renouvellement de ces mandats en précisant que lors de la réunion du Conseil d'administration de mai 2017, il avait été convenu que les membres du CA garderaient les mêmes fonctions.

Vote à l'unanimité des voix présentes ou représentées sur la nouvelle composition du Conseil d'Administration à l'exception d'Anne Marie-SAUBUSSE qui a reçu une voix contre

8° Récompenses d'assiduité (information sans vote):

Comme chaque année, Michel MALGAT, donne la synthèse des récompenses d'assiduités calculées à partir de la fréquentation des tournois de régularité (hors trophée de voyage). Les membres récompensés recevront 2, 1 ou 0,5 carnets de tickets gratuits selon leur niveau de participation.

Félicitations sont adressées à

- . Nicole MANGE : 139 participations
- . Paulette VIGOT : 136 participations
- . Anne-Marie SAUBUSSE : 132 participations

Au total 49 personnes sont récompensées, la liste sera affichée à l'accueil

9° Questions diverses:

Aucune question n'étant posée, Le président clôture la séance en invitant les participants à partager un cocktail

Le Président :

La secrétaire de séance

Le Vice-Président

Le trésorier Adjoint